

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE AFRICAINNE DE L'ENVIRONNEMENT



DOSSIER : LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE

N°4 DÉCEMBRE 2021



JEUNESSE
AFRICAINNE
POUR
L'ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	7
Les enjeux de la biodiversité en Afrique Par Chancia IVALA PLAINE	7
COOPÉRATION RÉGIONALE	10
Instrumentation chancelante de la gouvernance forestière en Afrique centrale au regard de la trajectoire de l'APV/ FLEGT Cameroun-Union européenne Par Christian Kouebou, Cédric Serges Maël Mebe Mba'a, Bocisse NGUENANG KEPSEU, Christiane NYONTA SONWA, Stephane DJIYA & Serge Nzali	10
Diplomatie parlementaire de l'environnement en Afrique centrale Par Bertrand-Michel MAHINI et Ghislain Marceau BANGA	18
SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE	24
La biodiversité en Afrique : nécessité d'une protection contre et pour la médecine traditionnelle Par Kiswendsida Martin SAWADOGO	24
La biodiversité et la problématique contemporaine de l'accès équitable de tous aux soins de santé de qualité Par Dr. Daniel EBOUTE & Dr. Prosper Asue ELUMBA	30
La surveillance des pêches et la protection des poissons grands migrateurs dans le Golfe de Guinée Par Lionel AMANE	37
LOIS FORESTIÈRES	42
L'adaptabilité du nouvel instrument juridique de lutte contre les changements climatiques en Afrique Par Joël Achille BINGAN	42
Gestion durable dans les mécanismes de protection des forêts Par Jean BAYA	49
Les facteurs des activités forestières illégales en République centrafricaine : l'examen des lois forestières et de la gouvernance Par Pascal Stanislas NDOMACKRAH OBROU	56
CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	61
Destruction de la forêt de Mabaya à Mbujimayi : un suicide ignoré Par Steve LUFULUABO KABUNDA	61
Malaise environnementale dans le terroir sucrier camerounais : causes et solutions Par Joseph Yves ZOA ZOA	67
La diversité biologique en Algérie et le développement économique durable : réalités, défis et voies de sortie de l'économie rentière Par Farida SI MANSOUR, Karima SI SALAH KISSOUM & Sabrya OUMAR BERKAL	75
Protection de la biodiversité en République démocratique du Congo : esquisse de l'imaginaire collectif et responsabilité commune Par Valéry NGOY NDALA	84



SOMMAIRE

STRATÉGIE NATIONALE	91
Contribution des communautés dans la protection de l'environnement : exemple d'initiatives de préservation et de valorisation de la mangrove à Saint-Louis Par Dr. Adama Cheikh DIOUF, Dome TINE, Dr. Arona SOW & Aicha Idy Seydou Wally BA	91
<hr/>	
DIMENSION INTERNATIONALE	97
Entre renouveau et continuité : arrêt sur l'application nouvelle du principe de souveraineté permanente des Etats sur leurs ressources naturelles Par Awyia Maturin DASSA	97
Aspects internationaux de la protection de la biodiversité Par Hervé Landry NKEMENDI	105
La Convention des Nations unies sur le droit de la mer et la protection de la biodiversité maritime en Afrique Par Dr. Éric ZO'OBO ENDELEMANG	112
<hr/>	
VARIA	120
La notion de développement durable : une aporie ? Par Luc Roger AWA NOA	121
Les enjeux du projet de transfert d'eau de l'Oubangui au lac Tchad Par Mahamat INGAI ABDALLAH	128
Changement et technicisation de la prise de décision politique au PNSA Par Joël MOUDIO MOTTO	137
La norme juridique aux confins du genre norme: jalons pour une théorie instrumentale du droit Par Thomas d'Aquin MBIDA ELONO	146
La « privatisation » de l'office d'interprétation des accords économiques internationaux Par Idriss Martial TCHOUGNA-DIBANDOU	163



ÉQUIPE DE LA REVUE

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Nadine MACHIKOU** : Professeure titulaire de science politique et chercheure au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives, Université de Yaoundé II, LASPAD de L'Université Gaston Berger (Cameroun)
- **Jean-Claude TCHEUWA** : Professeur titulaire, Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Mostefa MAOUENE** : Professeur de droit privé et sciences criminelles, Enseignant-chercheur, Faculté de droit et des sciences politiques, Université Djillali Liabès (Algérie)
- **Emnet BERHANU GEBRE** : Docteure en droit, Consultante et chercheure en droit international, européen et des droits de l'homme spécialisée en études migratoires (Organisation internationale pour les migrations (Ethiopie)
- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Docteur en droit et assistant en droit international, Université Yaoundé II (Cameroun)
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteure Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Fiacre Sourou LOKO HOUNKPATIN** : Docteur en droit public, Chercheur au CeDAT/FADESP, Juriste spécialiste de l'environnement, Faculté de Droit et de Sciences Politiques - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- **Williams TABEKO** : Chargé de cours de l'Université de Maroua, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département de Philosophie-Psychologie (Cameroun)
- **Melkide HOSSOU** : Docteur en Droit public, Institut de Droit de l'environnement (CNRS, UMR 5600, EVS-IDE), Université Jean Moulin Lyon 3 (France)
- **Yacoub BITOCHO** : Président de RSE Bénin et Chercheur au C.M.H. pour la recherche en droit public de l'Université de Paris (France)
- **Alioune GUEYE** : Environnementaliste-Haleutique (Sénégal)
- **Kany Abiba TOURE** : Consultante en Corporate sustainability pour l'Afrique de l'ouest, Enseignante à Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- **Eric Franklin KAMDJO** : Expert en management environnemental et développement durable de l'Institut des relations internationales du Cameroun et de l'université ça-foscari de Venise, spécialiste en gestion déchets plastique & directeur des opérations de l'industrie Name-recycling (Cameroun)

COMITÉ DE RÉDACTION

- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO**
- **Carine EDOU**
- **Astrid AVOULOU**
- **Noël Romulad MEKE**
- **Ulrich Aurélien METENDE**
- **Hervé MVONDO**
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH**
- **Maurice MWAIYANGA**
- **Deborah MAKONDA**
- **Joël MOUDIO MOTTO**

Directrice de publication : **Chancia IVALA PLAINE**
Éditeur : Association Jeunesse Africaine pour l'Environnement
Siège social : 5, avenue du Général de Gaulle 94160 - Saint-Mandé
N° ISSN : 2778-584X
Site internet : <http://www.association-jae.com>
Dépôt légal : Décembre 2021
Prix à l'unité : 35 euros (papier) - 30 euros (numérique)
Courriel : contact@association-jae.com
Imprimerie : Imprimé par nos soins
Graphisme et Maquette réalisés par : Factotum 360°



ÉDITORIAL

Les enjeux de la biodiversité en Afrique



Chancia IVALA PLAINE

Juriste en droit de l'environnement

Présidente de *Jeunesse Africaine pour l'Environnement*

Courriel : plaine.chancia@gmail.com

Selon le rapport intitulé « *The Regional and Sub-regional Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services for Africa* » rendu public en 2019 par l'IPBES (le « GIEC de la biodiversité »), on estime que la surexploitation et la dégradation des écosystèmes de la biodiversité entraîneront entre 40 à 50% la perte des espèces d'oiseaux et de mammifères d'Afrique et de 20 à 30 % le déclin de la productivité des lacs d'ici la fin du siècle. Cette perte se combine également à de nombreux autres problèmes environnementaux tels que la pollution de la mer et des sols par des déchets toxiques, des plastiques ou encore des métaux lourds qui affecte la qualité de vie. La biodiversité joue un rôle essentiel dans le développement et le bien-être des populations africaines, car elle leur permet de subvenir à leurs besoins premiers : se nourrir, se soigner et de s'approvisionner en eau, par exemple. De plus, la maîtrise de la biodiversité est un moteur du développement socio-économique.

Avec les pertes actuelles d'espèces et d'habitats naturels sur le continent, largement imputables aux effets négatifs du changement climatique, le processus devrait se poursuivre et affecter les progrès du développement des pays africains, en particulier dans la capacité du continent à s'inscrire dans une croissance durable. Par conséquent, l'enjeu de la protection de la biodiversité exige que nous repensons la façon dont celle-ci est considérée en particulier dans les programmes de développement des pays africains. Il n'est pas trop tard pour inverser les tendances. L'ambition que se donne ce quatrième numéro de la *Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement* est de présenter les solutions et les pistes de réflexion.

Premièrement, en ce qui concerne la coopération régionale, l'instrumentation de la gouvernance forestière en Afrique centrale, particulièrement au Cameroun, se manifeste sous l'impulsion des Accords de Partenariat Volontaires (APV). Ces accords sont un des éléments du Plan d'action de l'UE relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux visant à enrayer l'exploitation forestière illégale. A cela, s'ajoute la

diplomatie parlementaire de préservation de l'environnement en Afrique centrale. En effet, les parlementaires de la sous-région sont de plus en plus impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles.

Deuxièmement, il est nécessaire d'intégrer la surveillance environnementale afin de préserver la biodiversité ceci d'une part, afin de garantir un futur à la médecine traditionnelle qui joue un rôle essentiel dans les soins de santé en Afrique. Avec la menace sur la biodiversité, il est urgent d'assurer la protection de celle-ci pour continuer à garantir à la médecine traditionnelle un accès aux germes nécessaires. Dans le même sens, la valorisation de la biodiversité est primordiale afin de permettre l'accès équilibré de tous aux soins de santé de qualité. Ainsi, la garantie de la biodiversité ouvrirait la voie à une éthique médicale humainement viable. D'autre part, afin de protéger les ressources aquatiques, avec la surveillance des pêches et la protection des poissons grands migrateurs dans le Golfe de Guinée qui ne doit donc pas être cantonnée dans un espace, celui de la zone économique exclusif (ZEE), mais qu'il faudra aussi étendre à la haute Mer.

Troisièmement, depuis le Sommet de la terre de Rio en 1992, les États africains ont entamé une vague de révisions de leurs législations forestières dans l'optique de les adapter aux exigences de la gestion durable des forêts. On peut s'interroger sur l'adaptabilité du nouvel instrument juridique de lutte contre le réchauffement climatique en Afrique au titre de l'Accord de Paris issu de la COP21. Rappelons que les efforts de réduction de gaz à effet de serre tels que mis en exergue dans les contributions déterminées au niveau national (CDN), les mesures prioritaires sont dans le secteur de l'énergie. Il faut un soutien de la communauté internationale afin que les actions de transfert de technologies, de renforcement des capacités et de financement soient mises en œuvre. On peut également questionner la gestion durable dans les mécanismes de protection des forêts, dans le cadre de la conservation de la biodiversité d'Afrique. On retrouve un exemple à travers l'examen des lois forestières et de la gouvernance en Ré-



publique centrafricaine fondée sur le principe d'aménagement forestier durable prôné par le Code forestier et autres documents administratifs. Mais, on constate une incohérence des textes ainsi qu'un cadre institutionnel inefficace.

Quatrièmement, en termes de conservation de la biodiversité, la forêt de Mabaya à Mbujimayi en République démocratique du Congo serait détruite par la population environnante et elle ne pourrait plus bénéficier aux générations futures. Il faudrait reconstruire cet écosystème et poser les jalons pour une exploitation durable. Par ailleurs, la multiplication de l'exploitation d'immenses quantités de terres et de ressources naturelles pour la culture de la canne à sucre entraîne un déséquilibre environnemental dans le terroir sucrier camerounais. Alors que le Cameroun s'est engagé dans la protection de l'environnement en l'inscrivant dans sa Constitution, cet engagement devrait être une obligation imposée à tous les exploitants environnementaux. Tandis qu'en Algérie, le développement économique durable serait fondé sur une utilisation de la biodiversité permettant un bien-être humain et assurerait un développement durable. Par ailleurs, il sera très important de travailler sur l'état d'esprit de la population congolaise, qui estiment que la protection de la biodiversité est l'apanage exclusif des gouvernants et leurs partenaires. D'où s'en suit une absence du leadership écologique et un manque d'éducation au principe du développement durable, afin de permettre une prise de conscience collective des enjeux de préservation de la biodiversité en République démocratique du Congo.

Cinquièmement, en ce qui concerne la stratégie nationale à Saint-Louis au Sénégal, les communautés contribuent à la préservation et à la valorisation de la mangrove qui est sous pression en raison des variations climatiques et des pressions anthropiques.

Sixièmement, à l'échelle internationale, l'actualité du principe de souveraineté permanente des Etats sur leurs ressources naturelles à l'ère où la protection de l'environnement est une préoccupation fondamentale, mais aussi urgente. De plus, la protection internationale de la biodiversité reste complexe, malgré son importance. Adoptée par l'ONU en 1982, la Convention de Montego Bay à la protection de la biodiversité maritime en Afrique permet de considérer les différentes atteintes faites à l'environnement marin.

Enfin, dans la partie VARIA, a été analysée la notion de développement durable qui renferme des contradictions et constitue une « aporie ». Une autre contribution a permis de réfléchir sur le projet de transfert d'eau de l'Oubangui vers le Lac Tchad qui s'inscrit dans une longue histoire de projets de transfert d'eau en Afrique ayant une visée environnementale et économique. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, au Cameroun, la création du Groupe

de Travail Sécurité Alimentaire (GTSA) permet de professionnaliser, de rendre technique et de dépolitiser la prise de décision politique. Un autre article propose d'examiner un modèle théorique de la norme juridique fondé sur le critère et l'envergure de l'objet afin de conceptualiser une théorie instrumentale du droit. Une ultime contribution analyse la confrontation entre intérêts privés et intérêts des personnes publiques parties au regard des accords d'investissements dans le contexte africain.

Nous espérons que ce riche quatrième numéro spécial de la *Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement* va éveiller votre curiosité pour en apprendre davantage sur les différentes thématiques développées.

Tout l'équipe de l'association *Jeunesse Africaine pour l'Environnement* vous souhaite une belle et heureuse année 2022, et compte sur vous pour alimenter la réflexion sur les enjeux environnementaux en Afrique dans les prochains numéros de notre revue.



COOPÉRATION RÉGIONALE

Instrumentation chancelante de la gouvernance forestière en Afrique centrale au regard de la trajectoire de l'APV/FLEGT Cameroun-Union européenne



Christian KOUÉBOU

Ministère de l'agriculture et du développement rural, MINADER, Cameroun

Courriel: kchristiant@yahoo.fr

et

Cédric Seres Maël Mebe MBA'A (Institut des Relations Internationales du Cameroun, IRIC, Cameroun), Bocisse NGUENANG KEPSEU (Irina environnement, Cameroun), Christiane NYONTA SONWA (Ets ADWIZ, Cameroun), Stephane DJIYA (Ets ADWIZ, Cameroun), Serge NZALI (Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang, Cameroun).

RÉSUMÉ

Sous l'impulsion des Etats et de la coopération multilatérale, la gouvernance forestière en Afrique centrale a connu des mutations considérables au double plan normatif et opérationnel. A la faveur d'une étude conduite au Cameroun, un questionnement critique des logiques d'instrumentation de l'APV/FLEGT par l'Union européenne (UE) a constitué l'objet de notre réflexion, suivie d'une lecture des pratiques au Cameroun. Il en résulte que pour appréhender le processus d'appropriation de cet instrument normatif, les Etats font recours à la Genèse du FLEGT (*Forest Law Enforcement, Governance and Trade* en anglais, ou « Programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux ») en Europe et son internalisation à travers les Accords de Partenariat Volontaires (APV) : c'est un cadre favorisant les pratiques d'instrumentation dominées par les usages, les mésusages et la résistance face à l'APV/FLEGT Cameroun-UE. Ces APV sont un des éléments du Plan d'action de l'UE relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux visant à enrayer l'exploitation forestière illégale. Entré en vigueur en décembre 2011 au Cameroun, l'APV/FLEGT n'est toujours pas opérationnel. Une revue conjointe récente de cet Accord et de sa mise en œuvre a permis de discuter des principaux défis et des perspectives d'application au Cameroun. Des thématiques issues de ce processus participatif, plusieurs ont émergé notamment en lien avec les questions de gouvernance, les règles du jeu et les outils et capacités.

Mots-clés : APV/FLEGT; partenariat; exploitation forestière; instrumentation.

ABSTRACT

Under the impetus of states and multilateral cooperation, forest governance in central Africa has undergone considerable changes at both the normative and operational levels. In a study conducted in Cameroon, we critically questioned the logics of the European Union's (EU) implementation of the VPA/FLEGT, followed by a reading of practices in Cameroon. As a result, in order to understand the process of appropriation of this normative instrument, the states have recourse to the genesis of FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade) in Europe and its internalization through the Voluntary Partnership Agreements (VPAs): it is a framework that favors instrumentation practices dominated by uses, misuses and resistance to the Cameroon-EU VPA/FLEGT. These VPAs are one element of the EU Forest Law Enforcement, Governance and Trade Action Plan to curb illegal logging. The VPA/FLEGT entered into force in December 2011 in Cameroon, but is still not operational in Cameroon. A recent joint review of the Agreement and its implementation discussed the main challenges and opportunities of application in Cameroon. From the themes emanating from this participatory process, several issues emerged, notably in relation to governance, rules, tools, and capacities.

Keywords: VPA/FLEGT; partnership; logging; instrumentation.



Dilpomatie parlementaire de l'environnement en Afrique centrale



Bertrand-Michel MAHINI

Ph.D en Science politique

Chargé de Recherche

Coordonnateur du Laboratoire de Recherche «Politique et Développement» (PoDev) au Centre National d'Education du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation-Cameroun

Courriel: bertrandmichelmahini@gmail.com



Ghislain Marceau BANGA

Ph.D en Science politique

Université de Yaoundé II

Courriel: ghislain.banga@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Cette réflexion examine la figure globale émergente de la diplomatie parlementaire de l'environnement des pays de l'Afrique centrale. Face aux conséquences transnationales de la dégradation de la nature qui impliquent des solutions « glocales », c'est-à-dire globales et locales, les parlementaires de la sous-région sont de plus en plus impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles. Leur mobilisation transcende les seuls ressorts institutionnels pour engendrer une diplomatie de réseaux. Son cadrage (in)formel qui peut laisser penser à une para-diplomatie, configure des lieux d'échanges où se forment des positions convergentes sur les questions climatiques. Alors que ses pratiques qui se déclinent en termes de lobbying et de plaidoyer diplomatiques concilient relativement mais utilement intérêts planétaires, intérêts communautaires, intérêts nationaux et locaux.

Mots clés : environnement ; nature ; diplomatie parlementaire ; diplomatie de réseaux ; plaidoyer.

ABSTRACT

This paper examines the emerging global figure of parliamentary environmental diplomacy in Central African countries. Faced with the transnational consequences of the degradation of nature, which require 'glocal' solutions, i.e. both global and local, parliamentarians in the sub-region are becoming increasingly involved in the governance of natural resources. Their mobilisation transcends institutional resources alone to generate a diplomacy of networks. Its (in)formal framing, which may lead one to believe that it is a form of para-diplomacy, is shaping places of exchange where convergent positions on climate issues are forged. While its practices, which are expressed in terms of lobbying and diplomatic advocacy, reconcile global interests, community interests, and national and local interests in a relative but useful way.

Keywords: environment; nature; parliamentary diplomacy; network diplomacy; advocacy.



La biodiversité en Afrique : nécessité d'une protection contre et pour la médecine traditionnelle



Kiswendsida Martin SAWADOGO

Etudiant en Master 2 en Droit de l'Environnement, des Territoires et des Risques (DETR)

Université de Strasbourg (France)

Courriel : martinsawadogo16@gmail.com

RÉSUMÉ

Le 31 août de chaque année est célébrée la Journée de la médecine traditionnelle africaine. Cela démontre de l'importance de celle-ci en Afrique. Utilisée depuis des siècles pour améliorer le bien-être des populations, elle continue de jouer un rôle essentiel dans les soins de santé. Les difficultés d'accès aux soins de santé moderne et/ou la forte confiance à la médecine traditionnelle sont des éléments entre autres qui permettent d'affirmer qu'elle contribue au droit à la santé en Afrique. Elle tire sa quintessence de la riche et exceptionnelle biodiversité de plantes aromatiques que médicinales que recèle l'Afrique. Cette médecine utilise aussi bien les composantes de la flore que de la faune afin de parfaire son développement. Naturellement, l'exploitation de cette biodiversité par la médecine traditionnelle ne doit pas dépasser certaines limites au-delà desquelles la biodiversité serait menacée, de même que l'avenir de cet héritage médicinaux. Il apparaît donc important d'assurer la protection de cette biodiversité pour continuer à garantir à la médecine traditionnelle l'accès aux rudiments nécessaires.

Mots clés : biodiversité; médecine traditionnelle; exploitation; santé.

ABSTRACT

Every year on 31st August, African Traditional Medicine Day is celebrated. This demonstrates the importance of traditional medicine in Africa. It has been used for centuries to improve the well-being of people and continues to play a vital role in health care. The difficulties in accessing modern health care and/or the strong reliance on traditional medicine are some of the reasons why it contributes to the right to health in Africa. It draws its quintessence from the rich and exceptional biodiversity of aromatic and medicinal plants in Africa. This medicine uses the components of both flora and fauna in order to perfect its development. Naturally, the exploitation of this biodiversity by traditional medicine must not exceed certain limits beyond which biodiversity would be threatened as well as the future of this medicinal heritage. It is therefore important to ensure the protection of this biodiversity in order to continue to guarantee traditional medicine access to the necessary rudiments.

Keywords: biodiversity; traditional medicine; exploitation; health.



La biodiversité et la problématique contemporaine de l'accès équitable de tous aux soins de santé de qualité



Dr. Daniel EBOUTE

Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Chercheur au Centre National d'Education/Département des Etudes Politiques et Juridiques/ Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Littoral, Service de la Recherche et des Statistiques

Courriel: daneboute@gmail.com



Dr. Prosper ELUMBA ASUE

BNS, PharmD, Msc Ethnopharm
Ministry of Public Health Cameroon
Homologation service, Department of Pharmacy, Drugs and Laboratories

Courriel: elumbasue@yahoo.co.uk

RÉSUMÉ

L'accès des Hommes aux soins de santé de qualité reste tributaire de la consommation des produits et médicaments sains sans effets secondaires irréversibles, que l'organisme tolère. La biodiversité, constituée de richesses naturelles variées, est un vivier d'alimentation directe donc, un moyen de subsistance composé d'espèces végétales diversifiées. La valorisation de ces espèces végétales disposant des potentialités thérapeutiques avérées par la médecine africaine traditionnelle peut répondre efficacement aux problèmes de santé publique et s'ouvrir comme une voie propre à renforcer l'accès équitable de tous aux soins de santé qualité. Mais le développement des firmes pharmaceutiques modernes et la concurrence qui en découle mettent en situation cette médecine, alors que cette dernière pourrait, tout en bénéficiant de l'assistance des récents progrès de la science et de la technique, se développer accompagner par ce fait même, la pharmacie moderne dans sa lutte pour la promotion de la vie, à travers une facilitation certaine de tous, aux soins. Le problème que nous posons est celui de la valorisation de la biodiversité en vue de l'accès équilibré de tous aux soins de santé de qualité. Le parti-pris que nous défendons est que la protection de la biodiversité ouvre la voie à une éthique médicale humainement viable. Mais comment y parvenir alors que la destruction des écosystèmes et la négation de la bonne portée de la médecine traditionnelle s'érigent comme des contrepoids historiques ?

Mots-clés : accès équitable aux soins de santé; biodiversité; éthique médicale; médecine traditionnelle; valorisation.

ABSTRACT

Man's access to quality health care remains dependent on the consumption of medicine and other products without side effect. Biodiversity which constitutes a natural and varied riches is a stock of direct supply of resources, a means of subsistence composed of diversified plant species. The valorization of these plant species with verified therapeutic properties can respond to public health problems and open a proper way to reinforce equitable access to quality health for all. However, the advent of modern pharmaceutical companies and the competition that flows from it brings to doubt this medicine and compromises the wellbeing of populations by prospering death over life and vitality. The problem posed here is that of valorization of biodiversity in view of equitable access to quality by all. The part we defend here is that protecting biodiversity opens the way a bio ethics that is humanly liveable. The problem is how we get there in a context where the ecosystem is destroyed and Traditional Medicine despised.

Key-words: equitable access to health care; biodiversity; bioethics; traditional medicine; valorization.



La surveillance des pêches et la protection des poissons grands migrateurs dans le Golfe de Guinée



Lionel AMANE

Doctorant à la faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'université de Yaoundé II

Courriel: amanelionel5@gmail.com

RÉSUMÉ

La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) a mis sur pied un système de contrôle de pêche basé sur la surveillance effectuée par les Etats dans leur Zone Economique Exclusive (ZEE). Or les poissons grands migrateurs traversent non seulement la ZEE, mais aussi la haute Mer pendant leur voyage. Leur protection ne doit donc pas être cantonnée dans un espace. Elle doit s'étendre dans tout l'étendu de la Mer en prenant en compte leur déplacement. Dès lors, la surveillance des pêches effectuée dans le Golfe de Guinée protège-t-elle efficacement les poissons grands migrateurs ? L'on peut dire en guise d'hypothèse que la surveillance des pêches effectuée dans le Golfe de Guinée offre une protection partielle aux poissons grands migrateurs, il faut donc une amélioration de celle-ci.

Mots-clés: Surveillance; pêche; poissons; migrateurs; protection.

ABSTRACT

The Regional Fisheries Commission of the Gulf of Guinea (COREP) has set up a fishing control system based on surveillance by the States in their Exclusive Economic Zone (EEZ). However, highly migratory fish cross not only the EEZ but also the high seas during their journey. Their protection should therefore not be confined to a space. It must extend over the entire expanse of the sea, taking into account their displacement. Therefore, does the monitoring of fisheries carried out in the Gulf of Guinea protect highly migratory fish? It can be said as a hypothesis that the monitoring of fisheries carried out in the Gulf of Guinea offers partial protection to highly migratory fish, so it needs to be improved.

Keywords: surveillance; fishing; fish; migratory; protection.



LOIS FORESTIÈRES

L'adaptabilité du nouvel instrument juridique de lutte contre les changements climatiques en Afrique



Joël Achille BINGAN

Doctorant en Droit Public International

Chercheur au Centre d'Etudes et de recherche en droit international et communautaire (CEDIC)-Université de Yaoundé II (Cameroun)

Courriel : joelachillebingan@gmail.com

RÉSUMÉ

La publication des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) par la quasi-totalité des États africains au titre de la COP21 a permis à ces Etats de s'inscrire dans le nouvel élan de la lutte contre le réchauffement climatique, cela a été aussi pour eux le moyen de clarifier leurs priorités dans cette lutte. Ainsi concernant les mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques, les actions à mettre en œuvre se concentreront prioritairement dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau et de la gestion des forêts. Pour ce qui concerne les efforts de réduction de gaz à effet de serre tels que mis en exergue dans ces CDN, les mesures prioritaires sont dans le secteur de l'énergie. Ces efforts se traduiront par des mesures d'abandon progressif de la production de l'électricité à base de combustibles fossiles au profit du développement des énergies renouvelables. Mais la mise en œuvre de ces mesures et actions dans l'ensemble des États africains ne serait possible qu'avec le soutien de la communauté internationale à travers les actions cruciales de transfert de technologies, de renforcement des capacités et de financement.

Mots-clés : changements climatiques; contribution déterminée au niveau national.

ABSTRACT

The publication of nationally determined contributions by almost all African states under the COP21 enabled these states to join in the new impetus in the fight against global warming; it was also for them the means to clarify their priorities in this. As regards adaptations measures to the effects of climate change, the actions to be implemented will focus primarily on the sectors of agriculture, water and forest management. Regarding greenhouse gas reduction efforts as highlighted in these NDCs, priority measures are in the energy sector. These efforts will be reflected in measures to phase out the production of electricity from fossil fuels in favor of the development renewable energies. But the implementation of these measures and actions in all African states would only be possible with the support of the international community through crucial actions of technology transfer, capacity building and financing.

Keywords : climate change; nationally determined contributions.





Jean BAYA

Doctorant en Droit international (Droit international de l'environnement, Droit international des investissements, Droit communautaire)
Université de Douala (Cameroun)
Courriel: jean.baya@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Largement répandue parce que notoire, nonobstant sa protection problématique, la notion de forêt, qui est au centre des préoccupations internationales, est une notion caractéristique de la mondialisation et de ses désaccords. Le fait est que les différents acteurs intervenants dans la gestion des forêts n'ont jamais réussi à s'accorder, tant les positions sont divergentes et ce, en dépit de la multiplication des rencontres et sommets internationaux. Quoiqu'il en soit, la forêt joue un rôle crucial pour le bien-être de l'humanité en ce qu'elle offre l'une des illustrations les plus parlantes d'approvisionnement en matières premières sur les plans universel et régional. Ainsi, pour ce qui est du plan régional, l'Afrique, avec sa dense et riche forêt tropicale, essaye tant bien que mal à éviter sa dégradation. Ceci passera certainement par une protection d'avantage accrue des écosystèmes forestiers. Depuis le Sommet de la terre de Rio en 1992, les États africains ont entamé une vague de révisions de leurs législations forestières dans l'optique de les adapter aux exigences de la gestion durable des forêts. À cet effet, dans le cadre de la conservation de la biodiversité d'Afrique, quels sont les mécanismes de protection régionale qui encouragent la gestion durable des forêts ?

Mots-clés : protection; protection régionale; forêt; gestion durable des forêts et biodiversité.

ABSTRACT

Widely widespread because notorious, notwithstanding its problematic protection, the concept of forest, which is at the center of international concerns, is a characteristic notion of globalization and its disagreements. The fact is that the different actors involved in biodiversity conservation have never managed to agree, the positions are so divergent, despite the multiplication of international meetings and summits. At any rate, forest plays a crucial role for the well-being of humanity as it offers one of the most telling illustrations of the supply of raw materials at the universal and regional levels. Thus, with regard to the regional plan, Africa, with its dense and rich tropical forest, try as best they can to avoid its degradation. This will certainly require increased protection of forest ecosystems. Since the Rio Earth Summit in 1992, African states have embarked on a wave of revisions to their forest laws with a view to adapting them to the requirements of sustainable forest management. For this purpose, in the context of the conservation of African biodiversity, what are the regional protection mechanisms that promote sustainable forest management?

Keywords: protection; regional protection; forest; sustainable forest management and biodiversity.



Les facteurs des activités forestières illégales en République centrafricaine : l'examen des lois forestières et de la gouvernance



Pascal Stanislas NDOMACKRAH OBROU

Juriste, Expert en gestion des ressources naturelles, sauvegardes environnementales et sociales, académicien REDD+

Chargé de programme de l'Observatoire de Gestion des ressources Naturelles et de l'Environnement (OGRNE-RCA)

Courriel : ndomackrahs@yahoo.com

RÉSUMÉ

Le développement économique doit être compatible avec la gestion durable des ressources naturelles qui passe fondamentalement par les principes légaux d'une approche rationnelle de gestion durable écosystémique. L'environnement en général et les ressources naturelles plus particulièrement, portent en leur sein une dynamique sociale, économique, religieuse et politique. L'histoire des forêts est donc au cœur d'une interaction dynamique entre les hommes et le milieu. A ce titre leur gestion devient indissociable aux aspects socio-économique et environnemental. La gestion forestière en République centrafricaine (RCA) est basée aujourd'hui sur le principe d'aménagement forestier durable prôné par le Code forestier et autres documents. Ces documents offrent, théoriquement un cadre performant de gestion des ressources forestières à travers une gestion participative soutenue, tout en assurant la conservation des écosystèmes et la prise en compte des besoins socio-économique des populations locales et peuple autochtones. Malheureusement, malgré son engagement dans le processus de l'APV/FLEGT, les lois forestières et la gouvernance en matière de lutter contre les activités forestières illégales afin de promouvoir des pratiques légales et durables de gestion et d'utilisation des forêts restent problématiques, car elle est marqué par l'incohérence des textes qui sont souvent aussi inappropriée au contexte, un cadre institutionnel inefficace et faiblement outillé.

Mots-clés : gouvernance; légalité; institution.

ABSTRACT

Economic development must be compatible with the sustainable management of natural resources that fundamentally through the legal principles of a rational system of sustainable scene management. The environment in general and natural resources more particularly, bring them together, social, economic, religious and political dynamics. The history of forests is therefore at the heart of a dynamic interaction between men and the middle. As such their management becomes inseparable to socio-economic and environmental aspects. Forest management in Centrafrican Republic is based today on the principle of sustainable forest management advocated by the forest code and other documents. These documents, theoretically provide a powerful framework for forest resource management through sustained participatory management, while ensuring the preservation of ecosystems and taking into account the socio-economic needs of local people and indigenous peoples. Unfortunately, despite its commitment to the APV/FLEGT process, forest laws and governance in addressing illegal forest activities to promote legal and sustainable management and forest management practices remain problematic because it is marked by the inconsistency of the texts that are often also inappropriate in context, an inefficient and low-end tool institutional framework.

Keywords: governance; legality; institution.



CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Destruction de la forêt de Mabaya à Mbuji-Mayi : un suicide ignoré



Steve LUFULUABO KABUNDA
Chef de travaux à la Faculté de Droit
Université Officielle de Mbuji-Mayi (RDC)
Courriel : stevemoyo72@gmail.com

RÉSUMÉ

Mabaya est un village situé à 47km de la Ville de Mbuji-Mayi, au centre de la République Démocratique du Congo. Elle était réputée pour la possession d'une forêt de près de 25 km². Pour des raisons de subsistance, cette forêt a été totalement détruite par la population de ladite contrée, ses bois transformés et revendus soit comme planches, soit comme braises. Alors qu'elle servait aussi d'habitat pour les reptiles, les oiseaux et autres rongeurs en même temps qu'elle régulait le climat en faveur des populations animale et humaine, l'exploitation de cette forêt ne s'est aucunement accompagnée d'initiatives de reboisement. Puisqu'il fallait s'y attendre, en une dizaine d'année d'exploitation, les habitants de ladite contrée se sont condamnés à migrer ailleurs, leur cité étant devenue un vivier de grandes chaleurs. Ce qui s'apparente à un suicide ignoré car avec la destruction d'une forêt s'efface l'âme d'une société. L'étude entend donc d'une part, analyser les conséquences de cette destruction et d'autre part proposer, si c'est possible, les bases pour la reconstitution de cet écosystème et poser les jalons pour son exploitation durable, au bénéfice des générations à venir.

Mots-clés : forêt; Homme; suicide; développement durable; interdépendance.

ABSTRACT

Mabaya is a city located 47km from the town of Mbuji-Mayi, in central Democratic Republic of Congo. It was known for its possession of a forest of nearly 25 km². For reasons of For subsistence reasons, this forest was totally destroyed by the population of the area, its wood transformed and transformed and sold either as planks or as embers. While it was also used as a habitat for reptiles, the birds and other rodents, while at the same time regulating the climate for the animal and human populations, the exploitation of this forest has not been accompanied by any accompanied by reforestation initiatives. Not surprisingly, in ten years of exploitation, the ten years of exploitation, the inhabitants of the area were condemned to migrate elsewhere, their city having their city has become a hotbed of heat. This is akin to an ignored suicide because The destruction of a forest is the destruction of the soul of a society. The study therefore intends to study the consequences of this destruction on the one hand, and on the other, study the consequences of this destruction and on the other hand propose, if possible, the basis for for the reconstitution of this ecosystem and to lay the foundations for its sustainable exploitation for the benefit of for the benefit of future generations.

Keys Words : forest; Man; suicide; sustainable development; interdependence.



Malaise environnementale dans le terroir sucrier camerounais : causes et solutions



Joseph Yves ZOA ZOA

Géographe

CNE/ MINRESI

Courriel: yveszoa@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Depuis l'installation de la sucrerie dans la zone de contact forêt-savane à Mbandjock-Nkoteng, par le Cameroun et ses partenaires technico-financiers au développement le malaise environnemental s'accroît davantage. Il est ressenti par les températures diurnes élevées, leur diminution nocturne, la présence des poussières de mélasse de canne dans l'air, les eaux, les terrains nus et l'intérieur des immeubles. La réduction de la quantité et de la qualité des ressources hydrauliques, la pollution de la nappe phréatique, les maladies pulmonaires. Les bruits assourdissants des sirènes qui rappellent les horaires de travail des employés de la sucrerie. La multiplication de l'exploitation d'immenses quantités de terres et de ressources naturelles pour la culture de la canne à sucre, la constance des labours qui amenuisent le sol, le recours à la biotechnologie pour engraisser les terres et lutter contre les espèces nuisibles. Ces pratiques modifient la qualité de vie des foyers et l'habitat humain et révèlent un cadrage environnemental lacunaire. Pourtant le Cameroun s'est engagé dans la protection de l'environnement en inscrivant dans sa Constitution que « Toute personne a droit à un environnement sain. La protection de l'environnement est un devoir pour tous. L'Etat veille à la défense et la promotion de l'environnement ». Cet engagement est une obligation imposée à tous les exploitants environnementaux. Cependant, les codes de la sucrerie s'en éloignent et indisposent les communautés. Les données primaires et secondaires tirées des enquêtes de terrain et des lectures compilées contribuent à l'identification des causes, des indicateurs et des solutions de cette crise larvée.

Mots-clés: Malaise; environnement; sucre; terroir; solutions.

ABSTRACT

Cameroon and its development partners have since installed a sugar factory in the savannah-forest of Mbandjock-Nkoteng, and the development of this activity is causing an environmental malaise. It is seen through a rise in temperatures, nocturnal decrease, the presence of cane dust in the air, water, land and buildings, etc. a reduction in the quantity and quality of water resources, pollution, water and skin diseases, the deafening sounds of sirens that recall the hiring and debauchery schedules of the workers in the sugar cane factory. The exploitation of large portions of land, coupled with natural resource exploitation has intensify the cultivation of sugar cane, pressures in the water collection, ploughing that reduces soil quality, the use of biotechnology for the production of chemical fertilizers and products to fight against harmful species are all practices that have change the quality of life in many households and human habitat. This is a manifestation of many activities on the human environment bringing out the lapses that exist in the Cameroonian legal system. Cameroon is therefore, committed to the protection of the environment and has enshrined in its Constitution that, «Everyone has the right to a healthy environment. The protection of the environment is a duty for all. The State shall ensure the defence and promotion of the environment ». This commitment is an obligation to which all environmental operators must ensure its application. However, the sugar cane factory is drifting away from these rules as there is a misunderstanding of good practices which is now a hazard to the rural community. Primary and secondary data from field surveys and extensive reading has contributed in identifying the causes, indicators and solutions to this environmental malaise.

Keywords: Malaise; environment; sugar cane; factory; solutions.



La diversité biologique en Algérie et le développement économique durable : réalités, défis et voies de sortie de l'économie rentière



Farida SI MANSOUR

Maître de Conférences B

Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou (Algérie)

Courriel : simansourfarida@hotmail.fr



Karima SI SALAH KISSOUM

Maître Assistante A

Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou (Algérie)

Courriel : karima_sisalah@yahoo.fr



Sabrya OUAMAR BERKAL

Maître de Conférences B

Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou (Algérie)

Courriel : ouamar_sabrya@yahoo.fr

RÉSUMÉ

La biodiversité est à la base du bien-être humain et de la capacité à assurer un développement durable idoine aux exigences et contraintes de la terre, des pays et des sociétés. La capacité des pays à soutenir les populations et la prospérité n'est pourtant pas acquise. Face aux multiples pressions qui s'exercent sur elle, il faut agir sur tous les fronts afin d'en faire une source de durabilité de la création de richesses et de satisfaction des besoins. Notre article aura pour objet de montrer que la biodiversité constitue, pour l'Algérie, un réservoir d'opportunités économiques qui s'inscrivent dans la lignée du paradigme du développement économique durable.

Mots-clés : biodiversité; développement durable; opportunités; menaces; Algérie; état des lieux

ABSTRACT

Biodiversity underpins human well-being and the ability to ensure sustainable development that is appropriate to the demands and constraints of the land, countries and societies. However, the ability of countries to sustain people and prosperity is not a given. Faced with the multiple pressures on it, action must be taken on all fronts to make it a source of sustainable wealth creation and satisfaction of needs. The purpose of our article is to show that biodiversity constitutes, for Algeria, a reservoir of economic opportunities that are in line with the sustainable economic development paradigm.

Keywords: biodiversity; sustainable development; opportunities; threats; Algeria; state of the art.



Protection de la biodiversité en République démocratique du Congo : esquisse de l'imaginaire collectif et responsabilité commune



Valery NGOY NDALA

Doctorant en Psychologie à l'Université de Lubumbashi, Spécialités : Ecopsychologie & Psychologie du développement durable
Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de Kalemie en RD. Congo
Courriel : ndalavalery@gmail.com

RÉSUMÉ

Caractérisée par un endémisme important en biocénose, la République Démocratique du Congo a non seulement la plus grande enveloppe en faveur de la conservation de la méga-biodiversité en Afrique, mais est aussi un pays solution, porteur du premier poumon de la planète et l'espoir de sa conservation. Environ trente millions d'hectares, soit 14% du territoire national, constituent des aires protégées, destinées à la conservation de la biodiversité. Cependant, il s'observe un sérieux problème dans l'imaginaire collectif des Congolais, qui estiment que la protection de la biodiversité est l'apanage exclusif des gouvernants et leurs partenaires. D'où, cette richesse naturelle, d'importance locale et mondiale, est aujourd'hui menacée, avec 190 espèces qui sont en danger d'extinction. Tous les parcs nationaux sont envahis, spoliés et en train d'être détruits par la population à travers ses activités champêtre, la fabrication du charbon de bois, l'exploitation des minerais, la chasse ou pour raison d'habitation. Cela révèle un grave problème d'absence du leadership écologique et un manque d'éducation au développement durable, pour une prise de conscience collective. Il devient très urgent d'œuvrer à la transformation de cet imaginaire des Congolais, afin de les responsabiliser dans la conservation de la biodiversité, en tant que bien commun. C'est pourquoi, cet article diagnostique les facteurs à la base de ces comportements nocifs à la conservation de la biodiversité, avant de poser les jalons d'un référentiel théorique visant la transformation des comportements pour son appropriation et sa conservation communes.

Mot-clés : biodiversité; écosystème; imaginaire collectif; responsabilité commune; République Démocratique du Congo.

ABSTRACT

Characterized by a significant endemism in biocenosis, the Democratic Republic of Congo is not only the biggest envelope in favor of the conservation of mega-biodiversity in Africa, but also a solution country, carrier of the first lung of the planet and the hope of its conservation. About thirty million hectares, or 14% of the national territory, constitute protected areas, intended for the conservation of biodiversity. However, there is a serious problem in the collective imagination of the Congolese, who believe that the protection of biodiversity is the exclusive prerogative of those in power and their partners. Hence, this natural wealth, of local and global importance, is now threatened, with 190 species that are in danger of extinction. All the national parks are invaded, despoiled and being destroyed by the population through their rural activities, the manufacture of charcoal, the exploitation of minerals, hunting or for habitation. This reveals a serious problem of lack of ecological leadership and a lack of education for sustainable development, for collective awareness. Hence, it becomes very urgent to work to transform this imagination of the Congolese, in order to empower them in the conservation of biodiversity, as a common good. This is why this article diagnoses the factors at the base of these behaviors harmful to the conservation of biodiversity, before laying the groundwork for a theoretical framework aimed at transforming behavior for its common appropriation and conservation.

Keywords: biodiversity; ecosystem; collective imagination; common responsibility; Democratic Republic of Congo.



STRATÉGIE NATIONALE

Contribution des communautés dans la protection de l'environnement : exemple d'initiatives de préservation et de valorisation de la mangrove à Saint-Louis



Dr. Adama Cheikh DIOUF

Vacataire, section Géographie
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
Spécialiste en gestion des écosystèmes et du développement territorial
Courriel : adamacheikhjunior@gmail.com



Dome TINE

Expert en télédétection et systèmes d'information géographique (SIG).
Doctorant en télédétection et environnement littoral : École doctorale Eau, Qualité et Usage de l'Eau (EDEQUE), faculté des sciences et techniques, université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
Consultant international en Télédétection et Systèmes d'Information Géographique (SIG) au SNPC/PAM en Guinée Bissau



Dr. Arona SOW

Enseignant vacataire à la section de Géographie de l'UFR de Lettres et Sciences Humaines de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis/Sénégal
Spécialiste des questions liées à la gestion des ressources naturelles, au changement climatique et au développement durable



Aïcha Idy Seydou Wally BA

Doctorante, section Géographie
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
Laboratoire Leïdi, « DTD »
Master en géographie (option Écosystèmes et Environnement).
Courriel : aichaidy@gmail.com

RÉSUMÉ

La mangrove désigne, entre autres, un arbre ou une formation végétale, un marais maritime tropical, un écosystème littoral forestier ou aquatique, un système à usage multiple, un paysage amphibie. A Saint-Louis, deux familles de mangroves y sont rencontrées: il s'agit du *Rhizophora* et de l'*Avicennia*. Cette mangrove est le lieu de reproduction de nombreuses espèces aquatiques. Elle joue un rôle important de stabilisateur contre les inondations, la stabilisation du littoral et la lutte contre l'érosion. De nos jours, cet écosystème est actuellement sous pression en raison des variations climatiques et des pressions anthropiques. Conscientes de cette situation, les populations locales ont entrepris des activités de reboisement parrainées par les autorités étatiques et les ONG.

Mots-clés : mangrove; population; prélèvement et préservation.

ABSTRACT

*The mangrove designates, among others, a tree or a plant formation, a tropical maritime marsh, a coastal forest or aquatic ecosystem, a multiple-use system, an amphibious landscape. In Saint-Louis, two families of mangroves are found there: *Rhizophora* and *Avicennia*. This mangrove is the breeding ground for many aquatic species. It plays an important role in stabilizing floods, stabilizing the coastline and combating erosion. Nowadays, this ecosystem is currently under pressure due to climatic variations and anthropogenic pressures. Aware of this situation, the local populations have undertaken reforestation activities sponsored by state authorities and NGOs.*

Keywords: mangrove; population; harvest and preservation.



DIMENSION INTERNATIONALE

Entre renouveau et continuité : regard sur l'application nouvelle du principe de souveraineté permanente des Etats sur leurs ressources naturelles



Awyia Maturin DASSA

Doctorant en droit public (spécialité, Droit de l'environnement)

ATER à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Kara, LaDROSPPO (Togo)

Courriel : maturidassa11@gmail.com

RÉSUMÉ

Les années 1960, marquées par un renouveau idéologique ont conduit à consolider l'indépendance politique des nouveaux Etats par une souveraineté économique traduite par la consécration de la souveraineté permanente des Etats/nations sur leurs ressources naturelles. Au départ accueilli comme un moyen de favoriser le libre développement économique des Etats, très vite, et, sous un autre prisme, le principe est apparu dans sa mise en œuvre, comme une sorte de permis de détruire l'environnement. Cet article vient s'intéresser à l'actualité du principe de souveraineté permanente des Etats sur leurs ressources naturelles à l'ère où la protection de l'environnement est une préoccupation, non seulement fondamentale, mais aussi urgente. Il s'évertue alors à démontrer l'intérêt et la nécessité d'encadrer la liberté souveraine d'exploitation des ressources naturelles reconnue aux Etats, en vue d'une application écologique dudit principe en Afrique.

Mots-clés : souveraineté; ressources naturelles; environnement; développement durable; ressources d'intérêt environnemental.

ABSTRACT

The 1960s, marked by an ideological renewal, led to the consolidation of the political independence of the new states through the economic sovereignty reflected by the consecration of the permanent sovereignty of the states/nations over their natural resources. Initially welcomed as a means of promoting the free economic development of States, very quickly, and, under another prism, the principle appeared in its implementation, as a kind of license to destroy the environment. This article examines the topicality of the principle of permanent sovereignty of States over their natural resources at a time when environmental protection is a concern, not only fundamental, but also urgent. It then strives to demonstrate the interest and the need to supervise the sovereign freedom of exploitation of natural resources recognized to States, with a view to an ecological application of the said principle in Africa.

Keywords: sovereignty; natural resources; environment; sustainable development; resources of environmental interest.





Hervé Landry NKEMENDI

Doctorant en Droit public international et communautaire

Université de Yaoundé II-Soa

Président de l'Association relative à la protection nationale et internationale de l'environnement (AREPNIE)

Courriel : landryve@yahoo.fr

RÉSUMÉ

La biodiversité est devenue un objet de plus en plus englobant, voire totalisant. Il embrasse les différentes échelles du vivant, du gène à l'écosystème terre, au point parfois de se substituer à la catégorie « nature » jugée trop vague, trop philosophique ou trop romantique pour être opérationnelle. Il englobe les humains, leurs sociétés, leurs cultures et leurs savoirs, qui en font partie au moins à double titre : en tant qu'élément parmi d'autres de l'évolution de la vie sur terre, mais aussi en tant que pilote. A la fois cause et solution de la crise environnementale contemporaine, essayant de changer le cap du vaisseau terre pour atteindre une coévolution homme-nature plus harmonieuse, réconciliée, et par conséquent durable, la protection internationale de la biodiversité reste complexe malgré son importance.

Mots-clés : vivant; écosystème; nature; évolution; protection.

ABSTRACT

Biodiversity has become an increasingly encompassing, even totaling object. It embraces the different scales of life, from the gene to the earth ecosystem, sometimes to the point of replacing the «nature» category deemed too vague, too philosophical or too romantic to be operational. It encompasses humans, their societies, their cultures and their knowledge, which are part of it at least in two ways : as one element among others in the evolution of life on earth, but also as a pilot. Both cause and solution of the contemporary environmental crisis, trying to change the course of the earth vessel to achieve a more harmonious, reconciled, and consequently sustainable human-nature coevolution, the international protection of biodiversity remains complex despite its importance.

Keywords : living; ecosystem; nature; evolution; protection.



La Convention des Nations unies sur le droit de la mer et la protection de la biodiversité maritime en Afrique



Dr. Éric ZO'OBO ENDELEMANG

PhD. En Droit public international, diplômé de l'IRIC
Enseignant de droit international, chercheur au CERDAP
Courriel : africaeric529@gmail.com

RÉSUMÉ

L'actualité maritime africaine des cinq dernières décennies fait état de ce que, ces vastes espaces d'eau constituent des lieux où plusieurs actes de pollution sont perpétrés, sans considération aucune des risques que cela peut avoir sur l'environnement marin, sur ses ressources et finalement sur l'humanité. En effet, c'est en considérant les différentes atteintes faites à l'environnement marin qu'une convention sur le droit de la mer a été adoptée par l'ONU en 1982. S'il est vrai que le but principal de cette convention, au regard du thème général de la conférence pendant laquelle elle a été adoptée, était d'assurer la répartition des espaces maritimes entre tous les États du monde, y compris ceux enclavés, il reste aujourd'hui que cette convention est perçue comme une convention-cadre en matière de protection de la biodiversité maritime. Ainsi, l'examen de la thématique « La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et la protection de la biodiversité maritime en Afrique », impose que l'on se focalise sur la question suivante : quelle est la contribution de la convention de 1982 à la protection de la biodiversité maritime en Afrique ? En guise d'hypothèse l'on constate que l'apport de la convention de Montego Bay à la protection de la biodiversité maritime en Afrique est juridico-judiciaire. En effet, autant cette convention envisage un régime de protection du milieu marin et de ses ressources, autant elle met en place un tribunal destiné à assurer la protection judiciaire de la biodiversité maritime.

Mots-clés : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer; protection; biodiversité maritime.

ABSTRACT

African maritime news for the last five decades shows that these vast areas of water constitute places where several acts of pollution are perpetrated, without any consideration of the risks that this may have on the marine environment, on its resources and finally on humanity. Indeed, it was considering the various attacks made to the marine environment that a convention on the law of the sea was adopted by the UN in 1982. While it is true that the main purpose of this convention, with regard to the general theme of the conference during which it was adopted, was to ensure the distribution of maritime spaces among all the States of the world, including landlocked ones, the fact remains today that this convention is perceived as a framework law for the protection of maritime biodiversity. Thus, the examination of the theme «The United Nations Convention on the Law of the Sea and the Protection of Maritime Biodiversity in Africa» requires that we focus on the following question: what is the contribution of the 1982 convention to the protection of maritime biodiversity in Africa? As a hypothesis, we can see that the contribution of the Montego Bay convention to the protection of maritime biodiversity in Africa is legal and judicial. Indeed, as much as this convention envisages a system of protection of the marine environment against any form of pollution, as much as it sets up a tribunal intended to ensure the judicial protection of maritime biodiversity.

Keywords: United Nations Convention on the Law of the Sea; protection; maritime biodiversity.



La notion de développement durable : une aporie ?



Luc Roger AWA NOA

PhD en droit public

Assistant à la faculté des sciences juridiques et politiques

Université de Yaoundé II

Courriel : awanoalucroger@gmail.com

RÉSUMÉ

Il n'est point surprenant, dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles, de l'attrait dont jouit désormais le vocable durable. Ses emplois sont nombreux, variés, mais assurément pas innocents. Ce vocable doit sa notoriété à la notion de développement durable. Cette notion contemporaine aux originares lointaines, convoque au titre de sa définition, la figure de la conciliation. L'harmonie qui la singularise doit toutefois être relativisée, au regard notamment de son hétérogénéité ontologique et des conséquences qu'elle génère. Le tumulte qui a présidé à l'émergence de ce principe en est une parfaite illustration. La notion de développement durable constitue ainsi une superstructure dont la base ne peut que vaciller en raison de sa contradiction ontologique et des instrumentalisation dont elle est l'objet. Elle constitue au demeurant, une notion « aporique ».

Mots-clés : notion; développement durable; aporie.

ABSTRACT

It is not surprising, in a context of increasing scarcity of natural resources, that the term sustainable has become so attractive. Its uses are numerous, varied, tinged with suspicion, but certainly not insignificant. The term owes its fame to the notion of sustainable development. This contemporary concept, with its distant origins, invokes the figure of conciliation as part of its definition. The harmony with which it is associated must, however, be put into perspective, particularly with regard to its constituent heterogeneity and the consequences it generates. Indeed, development and the environment are antinomic in essence, and the achievement of one in certain respects is to the detriment of the other. The notion of sustainable development is a superstructure whose basis can only wobble because of its ontological contradiction and the instrumentalisation of which it is the object. It is, in fact, an « aporic » notion.

Keywords: notion; sustainable development; aporia.



Les enjeux du projet de transfert d'eau de l'Oubangui au lac Tchad



Mahamat INGAI ABDALLAH
Doctorant en Droit Public
Université de Maroua (Cameroun)
Courriel : ingaimahamat@gmail.com

RÉSUMÉ

Le projet de transfert d'eau de l'Oubangui vers le Lac Tchad s'inscrit dans une histoire longue de projets de transfert d'eau en Afrique à visées environnementales ou économiques. En réponse à la crainte périodiquement réactivée d'une disparition du lac Tchad, qui résulte de sa grande variabilité, l'idée d'y transférer des eaux depuis le Bassin du Congo pour sécuriser son alimentation s'est imposée dans le débat public depuis les années 1990. Celle-ci a été travaillée par la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) qui a publié une étude de faisabilité sur le sujet en 2011. La question du transfert bénéficie de la visibilité habituelle des grands projets à cause des enjeux énormes qui l'entourent. A voir de près, on peut constater qu'elle engendre en réalité plus de peur que de mal. Elle présente cependant une complexité particulière, qui tient à l'incertitude entourant plusieurs paramètres clés à prendre en compte. De ce fait, elle occupe l'horizon et empêche toute réflexion alternative. Il faut noter que face à la CBLT qui s'obstine à réaliser un projet historique en vue de sauver le lac Tchad, les pays membres de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sanga (CICOS) qui se trouve en amont se sont jusqu'à présent montrés prudents sur la question d'un éventuel transfert interbassins.

Mots-clés : enjeux; projet de transfert d'eau; Bassin du Lac Tchad; Oubangui; CBLT; CICOS.

ABSTRACT

The Ubangi water transfer project to Lake Chad is part of a long history of water transfer projects in Africa with environmental or economic goals. In response to the periodically reactivated fear of the disappearance of Lake Chad, which results from its great variability, the idea of transferring water there from the Congo Basin to secure its supply has imposed itself in the public debate since the 1990s. This was worked on by the Lake Chad Basin Commission (LCBC), which published a feasibility study on the subject in 2011. The issue of transfer benefits from the usual visibility of major projects because of the stakes involved. huge surrounding it. On closer inspection, you can see that it actually causes more fear than harm. However, it presents a particular complexity, which arises from the uncertainty surrounding several key parameters to be taken into account. As a result, it occupies the horizon and prevents any alternative thinking. It should be noted that faced with the LCBC which persists in carrying out a historic project to save Lake Chad, the member countries of the International Commission of the Congo-Oubangui-Sanga Basin (CICOS) which is located upstream have reached have now been cautious about the issue of a possible inter-basin transfer.

Keywords: issues; water transfer project; Lake Chad Basin; Oubangui; LCBC; CICOS.





Joël MOUDIO MOTTO
Politiste, CERDAP
Université de Yaoundé II
Courriel : joelmotto@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Cet article porte sur le rapport entre changement et la professionnalisation de la prise de décision politique au Programme national de sécurité alimentaire (PNSA). Il examine, d'une part, comment le changement qui est le fait des experts techniques du PNSA, s'est opéré au sein de celui-ci, en 2017, avec la création du GTSA qui constitue une modalité de professionnaliser, de techniciser et, partant, de dépolitisation de la prise de décision politique relative à la sécurité alimentaire. Et, d'autre part, montre que cette professionnalisation n'a pas, véritablement, eue lieu, avec l'institution du COPIL et la cache informationnelle qui traverse GTSA.

Mots-clés : décision; changement; politique publique; politisation; expertise technique and professionnalisation.

ABSTRACT

This paper examines the relationship between change and the professionalization of policy-making in the National Food Security Programme (NFSP). It examines how change, driven by the technical experts of the NPFS, took place within the NPFS in 2017 with the creation of the WGFS, which constitutes a modality for professionalizing, technicising and thus depoliticizing policy-making on food security. And, on the other hand, shows that this professionalization has not really taken place, with the institution of the COPIL and the informational cache that runs through GTSA.

Key words: decision-making; change; public policy; politicization; technical expertise and professionalization.



La norme juridique aux confins du genre norme: jalons pour une théorie instrumentale du droit



Thomas d'Aquin MBIDA ELONO

PhD droit public

Enseignant Assistant à la FSJP (Université de Yaoundé II), Chercheur au CEDIC

Courriel : mbidathom@yahoo.fr

RÉSUMÉ

La connaissance du droit dans son essence reste une quête difficile dans le champ de la théorie du droit malgré les multiples contributions sur la question. Après avoir situé les difficultés d'une telle entreprise, entre autres, sur le choix de la règle de droit comme matière juridique connaissable, les limites des approches de connaissance fondées sur l'existence, et le sens du droit auxquelles s'ajoute la construction approximative du genre norme, l'étude soutient l'idée que l'essence du droit découlerait logiquement de la déduction des caractères irréductibles de l'espèce juridique à partir du genre norme auquel la norme de droit appartient. Sur cette base, l'étude propose un modèle théorique de la norme fondé sur le critère et l'envergure de l'objet à mesurer à l'effet d'assurer la fonction d'équilibre. En confrontant ce modèle théorique à la norme de droit, l'étude appréhende la juridicité sur une conception de la norme juridique qu'elle envisage comme un système cohérent et quasi autonome de règles, servant d'étalons de mesures aux conduites humaines, selon le critère de dangerosité sur des échelles de valeurs, en vue d'assurer la cohésion dans un champs social déterminé.

Mots-clés : juridicité; norme juridique; règle de droit; modèle; dangerosité; paix.

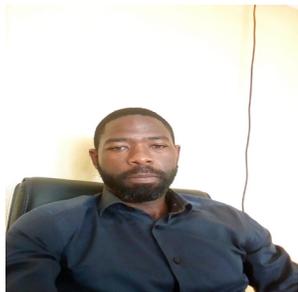
ABSTRACT

Knowledge of the law in its essence remains a difficult quest in the field of legal theory despite the many contributions on the question. After having located the difficulties of such an enterprise, among others, on the choice of the rule of law as knowable legal matter, the limits of the approaches of knowledge based on the existence, and the meaning of the law to which is added the construction approximate of the norm genus, the study supports the idea that the essence of the law would logically follow from the deduction of the irreducible characteristics of the juridical species from the norm genus to which the legal norm belongs. On this basis, the study proposes a theoretical model of the norm based on the criterion and scope of the object to be measured in order to ensure the equilibrium function. By confronting this theoretical model with the legal norm, the study apprehends juridicity on a conception of the legal norm that it envisages as a coherent and almost autonomous system of rules, serving as measurement standards for human behavior, according to the criterion of dangerousness on scales of values, with a view to ensuring cohesion in a determined social field.

Keywords: juridicity; legal norm; rule of law; model; dangerousness; peace.



La « privatisation » de l'office d'interprétation des accords économiques internationaux



Idriss Martial TCHOUGNA-DIBANDOU

Doctorant en Droit à l'Université de Douala

Chercheur permanent au CEDIC (Université de Yaoundé 2)

Courriel : martial tchougnadiban@gmail.com

RÉSUMÉ

La méfiance des pays en voie de développement à l'égard des dispositifs internationaux de règlement des différends d'investissements date des années 1970, n'a pas empêché ces derniers de solliciter souvent la juridiction arbitrale dans le traitement des investissements directs étrangers (IDE). Ce mode de règlement arbitral considéré comme étant à la solde ou mieux au service des intérêts des détenteurs de capitaux. De nos jours, cette méfiance n'est plus l'apanage des Etats en voie de développement, l'on assiste plutôt à une confrontation entre intérêts privés et intérêts des personnes publiques parties aux innombrables accords d'investissements. D'ailleurs, les traités bilatéraux d'investissements (TBI) sont devenus pour les investisseurs privés un véritable parapluie contre les « dérives » de la « toute-puissance » des Etats d'accueil de l'investissement. De sorte que, dans le règlement des litiges relatifs aux accords d'investissement, la question de la privatisation de l'office d'interprétation des instances contentieuses, laisse transparaître la survivance d'une influence critiquable des parties contractantes sur l'application des textes querellés. Dans ces conditions, l'analyse se propose de saisir la mécanique et les mouvements d'engrenage qui sont à l'œuvre dans le contexte spécifique africain.

Mots-clés : privatisation; accords économiques; interprétation; arbitrage; régulation.

ABSTRACT

The mistrust of developing countries with regard to international investment dispute settlement mechanisms dating back to the 1970s has not prevented them from often seeking arbitration jurisdiction in the treatment of foreign direct investments (FDI). This method of arbitration settlement is considered to be in the pay or better at the service of the interests of the holders of capital. Nowadays, this mistrust is no longer the prerogative of developing states, rather we are witnessing a confrontation between private interests and the interests of public persons who are parties to countless investment agreements. Moreover, Bilateral Investment Treaties (BITs) have become for private investors a veritable umbrella against the «excesses» of the «omnipotence» of the host states of the investment. So that, in the settlement of disputes relating to investment agreements, the question of the privatization of the interpretation office of the contentious bodies, reveals the survival of a questionable influence of the contracting parties on the application of the texts. quarrels. Under these conditions, the analysis sets out to capture the mechanics and the gear movements that are at work in the specific African context.

Keywords : privatization; economic agreements; interpretation; arbitration; regulation.

